

## ABONNEMENT.

Sommaire :  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

## Poste :

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Flécher, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. BAYAS-LAPITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Octobre 1879.

## Chronique générale.

L'émotion produite à Paris par l'agitation que les radicaux ont organisée en faveur de l'amnistie plénière est de jour en jour plus profonde.

Les conversations des rues ne laissent plus guère entendre au passant que les mots de 1848, socialisme, Commune, etc.

Les républicains les plus optimistes conviennent que la température politique de Paris s'est considérablement échauffée depuis quelques semaines.

C'est bien à tort que quelques journaux ont représenté M. Lepère comme devenu partisan de l'amnistie plénière depuis que l'organe de l'opportunisme avait abordé cette question. L'honorable ministre de l'intérieur a déclaré, pas plus tard qu'avant-hier, à deux députés qui sont venus l'entretenir dans son cabinet, qu'il partageait absolument, ainsi que tous ses collègues, l'avis qui avait été émis une première fois par M. Waddington et que le gouvernement repousserait toute proposition d'amnistie plénière qui pourrait être présentée à la Chambre.

## On lit dans la Patrie :

« Plusieurs négociants notables de différents quartiers de Paris organisent un pétitionnement aux Chambres pour leur demander de repousser la question d'amnistie plénière. »

Un fonctionnaire dont l'opinion a son poids, le préfet de police, est, en ce qui le

concerne, si peu partisan d'une nouvelle loi sur l'amnistie, qu'il déclarait il y a quelques jours, dans une conversation particulière, qu'il ne pouvait s'engager à conserver le poste qu'il occupe, en cas où un vote de cette nature viendrait à se produire.

M. Albert Grévy, gouverneur civil de l'Algérie, vient de prononcer deux discours.

Dans le premier, M. A. Grévy est obligé de rendre indirectement un solennel hommage à la monarchie qui a détruit « la piraterie » pour « arborer le drapeau de la civilisation » sur ses ruines ; et du second il résulte que toutes les belles réformes promises par le parti républicain en Algérie sont fort difficiles, pour le moment du moins.

Que fait donc M. Albert Grévy à Alger ?

A l'occasion du 29 septembre, la presse royaliste tout entière, des lettres, des dépêches, des adresses couvertes de milliers de signatures, venues de toutes les parties de la France, ont apporté à M. le comte de Chambord d'innombrables et touchants témoignages d'attachement, de respect et de dévouement.

M. le comte de Chambord désire que tous ceux qui, fidèles à leurs souvenirs et à leurs espérances, lui ont fait parvenir l'hommage de leurs sentiments et de leurs vœux, sachent qu'il en est vraiment ému, profondément reconnaissant, et reçoivent l'assurance de son affectueuse gratitude.

Le 86<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'auguste reine de France Marie-Antoinette sera célébré, cette année, le jeudi 16 octobre ; des messes seront dites à toutes les heures, depuis 7 heures jusqu'à midi inclusivement, à la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou, à Paris.

La première messe sera célébrée par M. l'aumônier dans le lieu même où restèrent

déposés, pendant 21 ans, les corps de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

La quête sera faite, comme les années précédentes, conformément au désir de S. E. le cardinal-archevêque de Paris, pour l'Œuvre du Sacré-Cœur.

Cette Œuvre répond merveilleusement au sentiment de la nation et se rattache de la manière la plus intime au vœu du roi martyr lui-même, qui, quelques mois avant de mourir, et pendant sa captivité, consacra sa personne, sa famille et son royaume au Sacré-Cœur de Jésus.

Le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, le général Vinoy, vient de demander au ministre de la guerre les dossiers des amnistiés qui réclament leur réintégration dans l'ordre de la Légion-d'Honneur, en vertu de la loi d'amnistie.

Nous ne savons ce que décidera le conseil de l'Ordre ; mais comme il est souverain en cette matière, nous croyons qu'il n'est point tenu à rétablir ces gens-là sur les registres matricules. La loi d'amnistie a bien la prétention de tout effacer ; mais le conseil de l'Ordre a mission de veiller à l'honneur de tous ses membres, et nous ne croyons pas qu'il nous donne le scandale de voir la décoration rendue à des hommes à qui elle a été légitimement retirée.

L'instrument diplomatique portant prorogation des traités de commerce avec l'Angleterre a été signé samedi au ministère des affaires étrangères.

Le *Calvados* est signalé. La journée ne se passera pas sans qu'il débarque à Port-Vendres un nouveau convoi d'amnistiés.

Plus les renforts lui arrivent, plus le personnel de la Commune semble tenir à faire montrer sa force. Ceux que le *Calvados* nous ramène ont député deux de leurs camarades par le paquebot de Port-Saïd, arrivé il y a

deux jours à Marseille ; ces précurseurs ont pour mission d'organiser les secours, et à cet effet ils se sont adressés à MM. Victor Hugo et Louis Blanc. N'ont-ils que cela à faire ? C'est ce qu'on ne nous dit pas.

M. Jules Favre, qui est en ce moment en Suisse, a eu, le lendemain de son arrivée à Genève, une entrevue avec Henri Rochefort, à l'hôtel des Bergues.

Le département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel a été avisé de la visite très-prochaine de M. Dussaud, secrétaire particulier de M. Jules Ferry, qui a été chargé par le grand-maître de l'Université de France d'étudier l'organisation des écoles secondaires de jeunes filles en Suisse.

A l'inverse de ce qui se passe dans plusieurs localités travaillées par le radicalisme, la commune de Besain, dans le Jura, la patrie de M. Grévy, vient de demander le remplacement de l'institutrice laïque récemment nommée par une institutrice congréganiste.

Nous devons dire que ce n'est pas le seul endroit où pareille réclamation s'est produite depuis deux ou trois mois.

La population de Carbone vient de protester contre l'arrêté d'expulsion des Frères de la doctrine chrétienne, rendu par le préfet de la Haute-Garonne.

Le dégoût fait chaque jour le vide autour des urnes républicaines. Dans une commune du Puy-de-Dôme où des élections municipales ont eu lieu dimanche dernier, sur 4,745 électeurs inscrits, il n'y a eu que 54 votants.

12

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## AVENTURES D'UN GENTILHOMME

## LE MANOIR DE ROSVEN

VII

PIMENT-T-HOMME.

(Suite.)

En conséquence, un grand dîner offert par l'un fut accepté par l'autre. Que se passa-t-il ensuite ? On peut le supposer. Toujours est-il qu'au moment où Géranium allait rejoindre Bec-de-Perdrix et l'Enflamé dans la cour de la caserne, le citoyen Famine, en compagnie du colonel, faisait son apparition sur la grande place de Vannes, où tonnait en ce moment le citoyen Brutus, marchand de cuirs, et l'ennemi le plus acharné du tanneur-corrueur.

« La patrie est en danger, disait l'orateur, étouffons donc les traitres qu'elle nourrit du plus pur de son lait. Prouvons que le plus sacré sans-culottisme coule à flots dans nos veines de citoyens. Français républicains, l'arbre de la liberté nous prête son ombrage. Il étend ses rameaux sur nos

fronts coiffés du glorieux bonnet rouge ! Plus de palais, plus de trônes, plus de rois ! L'ère de l'égalité commence.

« Mais ce n'est pas assez d'avoir déblayé les villes et leurs abords, il faut s'avancer dans le pays, il faut châtier les aveugles séides du despotisme et de la superstition. Ils sont fanatiques des chimères de l'absolutisme et des croyances ridicules que des prêtres corrupteurs entretiennent dans leurs esprits stupides. Montrons-nous épris de liberté, d'égalité, de raison. » Mort aux aristocrates !

« Ce n'est pas tout encore, citoyens, il y a parmi nous des faux frères, des lâches qui transigent avec leurs devoirs ! des misérables qui ne sont pas à la hauteur de leur mission ! Écoutez ! » — Écoutez ! écoutez !

« Déjà quelques voix nommaient Famine, et l'on allait pousser des vociférations contre lui, lorsqu'il se montra donnant le bras au colonel.

— Vive le colonel La Patrie !... cria-t-il le premier.

Les agents particuliers du membre de la commune, mêlés à la foule, et qui depuis plusieurs jours le tenaient au courant de tout, répétèrent à qui mieux mieux : — Vive le colonel La Patrie !

Famine était pâle, il venait jouer sa tête à la tribune populaire ; — mais acculé par la nécessité comme un cerf aux abois, il avait résolu d'opposer la même résistance que des représentants célèbres

opposèrent maintes fois à la formidable tribune de la Convention ; aussi prenant la parole :

« Citoyens ! je viens vous apporter une bonne nouvelle ! dit-il du haut d'un banc. Le colonel La Patrie, sur la décision des membres du district révolutionnaire de Vannes, va commander une expédition sérieuse dirigée contre le manoir de Rosven et la commune Ermel, déjà signalés à l'an-madversion publique. — La gendarmerie, la ligne et la garde nationale réuniront leurs efforts ; nous nous sommes déjà mis en rapport avec les patriotes de Ploërmel et de Josselin ; les républicains du Morbihan se concertent aujourd'hui pour écraser les lâches sectaires de la perfidie ! Aux armes donc ! citoyens ! Je veux marcher à votre tête avec le brave colonel à qui j'offre l'accolade en signe de fraternité et de sans-culottisme.

Ce discours, suivi d'un embrassement public, réduisit au silence le citoyen Brutus et ses principaux acolytes. La masse flottante, qui tout à l'heure allait pousser des cris de mort contre le gros patriote, revint à lui avec enthousiasme ; les épithètes de lâche, d'ivrogne et d'accapareur furent étouffées par des vociférations après lesquelles le colonel prit la parole.

On ne rapportera ni son discours, ni ceux qui suivirent, — car en ce temps de délibérations populaires, il arrivait souvent que le même texte fût rabâché dix fois de suite par des orateurs diffé-

rents, ce qui rappelle ces chœurs d'opéra où une troupe martiale chante pendant vingt minutes consécutives, au moment de la péripétie :

En avant ! le temps presse...

— Ne nous pressons pas ! dit Géranium à ses camarades ; quand on battra le rappel il sera toujours assez tôt pour rallier la caserne.

Au milieu de la foule se trouvait un vieux mendiant qui par moment poussait quelques cris et agitait son chapeau, chargé d'une vaste cocarde tricolore.

« Ça va mal ! ça va mal ! pensait-il ; mais ils sont prévenus ; ils se tiennent sur leurs gardes, le paysan n'est plus aussi mouton que l'an passé. On commence à se dire dans le pays que les chouans du Maine sont des braves... Je n'ai pas besoin d'aller tout droit à Rosven. Voyons un peu si je puis être bon à autre chose.

Le messager boiteux, malgré son âge et sa béquille, eût été de force, s'il l'avait fallu, à se rendre à Rosven avant le jour suivant, attendu que le digne homme n'était boiteux que pour demander l'aumône. Sa plaie artificielle, bonne à étaler les jours de pardon et de fêtes paroissiales, se cicatrissait depuis qu'il se mêlait de politique ; sa besace et sa béquille n'étaient désormais que les insignes de son existence vagabonde.

Au demeurant, Morvan-Béquille mérite l'épithète d'honnête homme ; la charité publique était son



Les journaux radicaux applaudissent à une lettre par laquelle le recteur de l'Académie de Dijon vient de révoquer un professeur du lycée de Nevers coupable d'écrire dans un journal bonapartiste. Il nous souvient que, quand le gouvernement était conservateur et qu'il était question de prendre quelque mesure contre les nombreux professeurs de province qui écrivaient dans les feuilles radicales, la presse de gauche criait à l'arbitraire et à la tyrannie. (Le Français.)

Le ministre de l'instruction publique prépare une circulaire relative à la réforme dans l'enseignement secondaire. Il s'agit principalement de réglementer sur de nouvelles bases la durée de certains exercices des lycées. Cette réforme sera le complément de celle prescrite pendant les vacances par une circulaire dont on se souvient et qui avait trait aux compositions de prix dans les lycées.

M. Cochery prépare en ce moment un projet tendant à introduire des réformes dans le recouvrement des effets de commerce avec protêt.

Dernières nouvelles des « frères égarés » retrouvés.

A la suite de l'enterrement du déporté Gras, il a été décidé en principe par les membres du comité central, dont Victor Hugo est le président honoraire, qu'un grand bal paré, masqué et travesti, va être organisé au profit des amnésités.

Ce bal serait suivi d'un gigantesque souper pique-nique.

On s'occupe en ce moment de choisir la salle où aura lieu cette soirée de haut goût.

L'Armée Territoriale, dont on connaît la réserve, donne ceci en tête de ses nouvelles :

« Nos renseignements personnels nous permettent d'affirmer que le général Gresley a déjà manifesté à plusieurs reprises l'intention de se retirer et qu'il n'attend que la rentrée des Chambres pour envoyer sa démission à M. le Président de la République. »

## Etranger.

AUTRICHE. — Les discours de l'empereur François-Joseph, à l'ouverture du Reichsrath, est empreint de cette sagesse et de cette prudence qui depuis longtemps caractérisent sa politique.

La nouvelle Chambre des députés est divisée en deux partis à peu près d'égale force, les constitutionnels et les autonomistes. L'entrée des représentants de la Bohême dans le Parlement a fortifié ce dernier parti et lui a donné un nombre presque égal à ce-

lui des constitutionnels. L'empereur, en s'adressant aux députés, s'est visiblement attaché à tenir la balance en équilibre entre les deux fractions parlementaires, et à inviter les partis à la réconciliation, qui a toujours été le but de ses efforts.

Tout en restant sur le terrain de la Constitution, il reconnaît les « droits des diverses fractions », c'est-à-dire l'autonomie des provinces, et il espère l'entente par le seul moyen qui peut l'établir, le respect réciproque des droits de chacun.

Il est à croire que cet exemple de modération et d'impartialité donné par le souverain, au début de la session, sera écouté par tous les députés, et que ceux-ci sauront sacrifier à l'entente commune une part de leurs prétentions.

Quelques journaux ont relevé comme une menace la phrase que l'empereur a consacrée à l'organisation militaire, recommandant « de ne pas perdre de vue que la monarchie doit toujours être en état de peser de tout le poids de son importance, toutes les fois que les événements lui commandent de sauvegarder ses intérêts. »

Nous venons de lire attentivement le discours du trône ; et nous ne saurions partager l'opinion de certaines feuilles qui ont cru voir dans ce passage un avertissement donné à la Russie. L'empereur François-Joseph a parlé de l'armée comme tout souverain doit en parler, puisque l'armée a pour mission de défendre les intérêts et l'honneur de l'Etat. Il n'y a là de menace à personne, pas plus à l'Italie qu'à la Russie. D'ailleurs, rien jusqu'ici n'a troublé les bons rapports qui existent entre les cours de Saint-Petersbourg et de Vienne. Aucune feuille d'Autriche ou de Hongrie n'a tenu vis-à-vis de la Russie le langage violent et agressif qu'avaient, il y a deux mois, les feuilles allemandes. La Russie, de son côté, n'a jamais vu de mauvais œil l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par les troupes austro-hongroises. Nous ne croyons donc pas que l'on puisse interpréter la phrase de l'empereur comme une menace éventuelle adressée au cabinet de Saint-Petersbourg.

La partie du discours du trône qui a trait aux questions économiques mérite une attention sérieuse.

L'empereur annonce une réforme des tarifs dans le sens de la protection de l'industrie et du commerce indigène. Il fallait s'y attendre. Tous les grands Etats d'Europe, à part l'Angleterre qui a fait du libre-échange un principe d'exploitation des nations étrangères à son profit, reviennent aujourd'hui à un système protectionniste. Nos gouvernants devraient y voir que l'heure est venue aussi pour nous de veiller à nos intérêts si nous ne voulons pas sacrifier notre commerce à l'étranger et jouer en Europe le rôle de dupes en économie comme en politique.

Mais à côté de cette déclaration qui était prévue, l'empereur en fait une autre, fort importante au point de vue de la mission de l'empire austro-hongrois en Europe.

« Le gouvernement, a-t-il dit, dirigera toute sa sollicitude vers les relations économiques avec l'Orient, et il s'attachera à les consolider et à les étendre. »

Il y a là tout un programme de la politique austro-hongroise, telle qu'elle s'est dessinée depuis les derniers événements en Orient. Au moment de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par le général Philippovitch, nous disions que si la civilisation devait pénétrer dans la province de la région des Balkans, le mouvement s'opérerait par la vallée du Danube, et que l'esprit régénérateur devait venir de l'Autriche. La route est tout naturellement indiquée, et l'armée impériale, en l'ouvrant, a préparé la voie à cette administration autrichienne qui procède toujours lentement et prudemment et qui, laissant à ses peuples une sage autonomie, ne brise pas leurs coutumes séculaires et ne blesse jamais leurs sentiments de nationalité.

A cette heure, il n'y a plus déjà, croyons-nous, de ferments insurrectionnels en Herzégovine ni en Bosnie ; l'occupation de Novi-Bazar s'opère sans résistance ; la voie est donc ouverte vers l'Orient à la civilisation sous le drapeau austro-hongrois.

L'empereur François-Joseph a eu pendant son règne de trente ans des périodes douloureuses. Il a su relever rapidement son empire de tous ses échecs et lui faire reprendre en Europe son rang de grande puissance. Le jour où il aura assimilé ses nouvelles provinces, où il aura ouvert à l'industrie et au commerce, et aussi à la civilisation chrétienne, une nouvelle route vers la mer Egée, il aura accompli pour l'Autriche une glorieuse et bienfaisante mission. Il prouvera au monde ce que peut une nation lorsqu'elle reste unie à la dynastie qui a fait sa grandeur et qui, par une politique sage et patiente, la relève aussi complètement de ses cruelles épreuves.

ANGLETERRE. — On télégraphie du Cap au gouvernement anglais :

« Cettiwayo, interrogé sur l'attaque dans laquelle a péri le Prince impérial, a répondu qu'il n'y avait pas plus de dix Zoulous dans cette rencontre. Il a ajouté qu'aussitôt après avoir appris la mort du Prince il s'est fait remettre l'épée que portait Louis-Napoléon, et l'a envoyée à lord Chelmsford. »

ESPAGNE. — On annonce que le mariage du roi Alphonse d'Espagne, avec l'archiduchesse d'Autriche Christine, est fixé définitivement au 8 décembre prochain.

RUSSIE. — Une correspondance de Saint-Petersbourg mande que le ministre de l'intérieur de Russie vient de faire défendre aux journaux d'attaquer l'Allemagne.

ALLEMAGNE. — Le congé du prince de Bismark n'est pas de cinq mois, mais d'une durée indéterminée.

Océanie. — On mande de Sydney que les habitants de la côte de Vanikoro viennent de trouver au milieu des récifs de corail des débris de la fameuse expédition de Lapérouse.

Ce sont deux canons dont on pourrait

sans peine se saisir en faisant sauter les récifs par la dynamite.

D'après les dernières informations d'Australie, c'était ce qu'on se proposait de faire, pour envoyer ensuite les deux canons de Lapérouse à l'exposition de Sydney.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

Nous sommes heureux d'apprendre que, cette année, le n° 1 de l'Ecole militaire de Saint-Cyr est un enfant de Saumur.

M. Guy-Paul Delavau, le fils de M. Ch. Delavau, 1<sup>er</sup> colonel au 2<sup>e</sup> chasseurs, a été reçu 4<sup>e</sup> sur 350 admis.

Les examens pour le volontariat d'un an se sont terminés le 30 septembre dernier.

Les différentes opérations relatives à l'établissement et à la publication de la liste de classement, ainsi qu'à l'examen des demandes d'exemption de versement, ont lieu du 1<sup>er</sup> au 15 du mois courant.

Le versement de la somme de 1,500 francs devra être effectué du 15 octobre au 5 novembre.

M. le ministre de l'intérieur a envoyé à tous les préfets une circulaire relative à la réorganisation des bureaux de bienfaisance.

Un correspondant du Journal de Maine-et-Loire écrit à ce sujet la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Dans sa lettre relative à la réorganisation des bureaux de bienfaisance, M. le ministre de l'intérieur, à l'occasion de incompatibilités, ne peut se défendre de reconnaître que si MM. les curés cessent d'être membres de droit des commissions charitables, ils demeurent cependant toujours éligibles.

» Je ne doute pas, Monsieur le Rédacteur, que MM. les maires ne se croient obligés, à leur tour, de communiquer à leurs conseillers cette déclaration avant l'élection. Ne leur appartient-il pas en effet de réparer l'injure gratuite faite à la religion par le texte de la nouvelle loi ?

» Les commissions d'œuvre de charité ont un caractère tout spécial, et le curé, par état et par habitude, est le père-né des pauvres.

» MM. les conseillers ne doivent pas oublier que, de tout temps, la caisse des bureaux de bienfaisance et des hospices a été alimentée par la religion, et que, écarté systématiquement le prêtre de l'administration des œuvres charitables, c'est écarté par là même les aumônes les plus abondantes par la défiance que l'on ne peut manquer de susciter contre les gens qui, quelles que soient leurs bonnes intentions, ne sont point à leur place comme le serait le curé de la paroisse, qui est de droit le confident de toutes les misères.

» Recevez, etc.....

X.

patrimoine. Il était boiteux et mendiant ; et par droit de naissance : car son père, son grand-père, son bis-aïeul avaient mendié et boité avant lui ; et par droit de conquête : car il s'était fabriqué une véritable plaie pour les besoins de sa profession. Décidément il faisait son métier en conscience. Il mettait plus de conscience encore à travailler à l'œuvre contre-révolutionnaire, et certes il eût bien préféré porter le deuil du marquis de La Rouarie que la cocarde tricolore ; mais il faut hurler avec les loups ; — c'est pourquoi Morvan hurlait sans rien perdre de ce qui se passait et en ruminant sur les événements du jour.

Plusieurs expéditions assez semblables à celle qui s'était terminée par le pillage et l'incendie de Kermarek, avaient eu pour résultat d'exaspérer de plus en plus les habitants des campagnes, qui songeaient sérieusement à user de représailles.

Toutefois, la goutte d'eau qui devait faire déborder le vase de la colère des paysans, fut la nouvelle de la levée de 300,000 hommes, décrétée par la Convention le 24 février 1793.

Non contente d'avoir porté de graves atteintes à leurs croyances religieuses et à leurs affections monarchiques, non contente de les avoir blessés dans les personnes de leurs seigneurs châtelains, la Révolution étendait le bras sur la chair de leur chair et le sang de leur sang.

— Plus de Roi ! eh bien ! plus de lois ! nous ne

marcherons pas.

Tel fut le cri des gens des campagnes. Dans quelques villages on répondait ironiquement aux réquisitionnaires :

— Nous marcherons tous !

Morvan-Béquille, qui, le premier, a répandu la nouvelle du décret conventionnel, sait bien que ce n'est plus seulement autour de Rosven, mais dans toutes les paroisses de Bretagne que le feu de l'insurrection couve sous la cendre.

Les révolutionnaires ont encore l'imprudence de l'attiser. Des cris de fureur partent de tous les coins de la place. Des trépignements et des bravos frénétiques interrompent à chaque instant le démagogue dont l'éloquence triviale paraphrase les discours du citoyen Brutus, de Famine et du colonel La Patrie. Cains Torquatus, Publicola, Fraternité, Concorde et plusieurs autres non moins fameux ont péroré tour à tour.

— Tas de bavards ! murmure Géranium dans son coin... Ah ça ! qu'est-ce donc que ce Rosven dont ils parlent tant ?

— Silence ! pour l'amour de moi !... ou allons-nous-en, interrompit l'Enflammé. Brûlons, saccageons, battons-nous, j'en suis !... Mais à Vannes leur guillotine me donne la chair de poule.

— Et le fantôme !... dit Bec-de-Perdrix ; c'est, je gage, le sergent Bayonne.

— Je n'en sais rien, répondit Géranium dogma-

tiquement. Nous avons causé ensemble tout à l'heure, le sergent et moi ; j'ai changé d'avis.

— C'est égal, si c'est un espion du colonel, nous sommes frits, toi le premier, dit Bec-de-Perdrix.

L'Enflammé montra du doigt le sergent Bayonne, qui se faisait jour à travers les révolutionnaires pour prendre les ordres du colonel.

— On va battre le rappel ! et en route ! Demain il fera jour ! dit Géranium.

Mais au moment où le colonel se penchait vers son sergent, des cris et des chants tumultueux se firent entendre à l'autre extrémité de la place.

Une foule compacte de gens de mer montant du port et des bas-quartiers, arrivaient, drapeau tricolore déployé, chantant tous des airs patriotiques différents. Ils criaient : — A bas les Anglais ! Vive la République ! vive le capitaine Piment et le Passe-Partout !

Le capitaine Mathieu Piment, l'homme du Diadème, porté en triomphe par les gens du port, était suivi par maître Arrache-Tout et par une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants composant la population maritime de Vannes.

Des vielles, des binious, des grosses caisses et des mirlitons précédaient le triomphateur. Puis venaient un marin portant un drapeau sur lequel étaient écrits, au charbon et sans orthographe, les noms des prises faites par le vaillant corsaire.

— Hum ! se dit Morvan-Béquille, j'ai vu cette

tête-là quelque part.

— Ho ! ho ! s'écria Géranium, j'ai connu ce marin-là je ne sais où.

— Pas moi, dit l'Enflammé qui n'avait pas servi dans Artois.

— Mais si bien, moi, reprit Bec-de-Perdrix, ancien soldat de la compagnie dont Montreuil était lieutenant. C'était ci-devant le maître d'équipage du ci-devant vicomte Kerbozee, à bord duquel nous étions avec le ci-devant premier bataillon du ci-devant régiment d'Artois.

— Bien parlé ! dit un sans-culotte qui d'aventure avait entendu Bec-de-Perdrix.

Géranium n'osa point lever les épaules, mais il se permit une grimace que l'Enflammé trouva compromettante.

Toutes les autorités administratives, militaires et maritimes du département du Morbihan, tous les membres de la municipalité, du directoire et du tribunal, tous les notables, en un mot, se trouvaient rassemblés maintenant autour du citoyen Famine et du colonel. La populace, qui d'instinct reconnaît toujours un pouvoir quelconque, ouvrit passage au cortège maritime. Maître Piment fut déposé en face du gros patriote, dont l'influence chancelante venait se rétablir, grâce à ses bonnes relations avec le colonel La Patrie.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.



**Les Trois-Moutiers.** — Hier dimanche avait lieu aux Trois-Moutiers (Vienne), le concours du Comice agricole de l'arrondissement de Loudun, qui, favorisé par le temps, avait attiré beaucoup de monde de tous les environs.

En outre des concours de labourage, d'animaux domestiques, de machines et de produits agricoles, il y a eu des courses de vélocipèdes par le Véloce-Club de Saumur, mâts de cognac, courses à ânes, etc., etc. La journée a été terminée par un feu d'artifice.

M. le préfet de la Vienne et M. le sous-préfet de Loudun assistaient à cette fête agricole. La musique municipale de Loudun était également venue et a fait entendre surtout la *Marseillaise*.

On remarquait au concours, musique en tête, la colonie agricole des jeunes détenus de Saint-Hilaire, qui avait exposé des produits très-remarquables.

#### POITIERS.

**La première vendange.** — La vendange a paru pour la première fois vendredi matin, sur la place du Pilon. Hâtons-nous de dire qu'il y a eu peu d'enthousiasme parmi les acheteurs. Cette vendange était à peine mûre, il y en avait environ de 450 à 200 kilos. Les prétentions du vendeur étaient modestes, qu'on en juge! 30 fr. les 50 kilos.

En présence de ce prix exorbitant, les acheteurs se sont retirés et la vendange a dû être remportée. (*Journal de la Vienne.*)

Nous lisons dans le même journal :

« On s'attendait généralement à retrouver sur le sol de notre département quelques traces du merveilleux bolide dont nous avons récemment signalé l'apparition et la marche au-dessus de l'horizon.

» Cette attente a été trompée, ou du moins il ne nous est pas arrivé jusqu'ici de renseignement à cet égard.

» Les journaux de la Dordogne nous apprennent qu'un fragment de bolide observé dimanche est tombé, le soir, vers six heures, dans un châtaignier creux, situé dans le domaine de M<sup>me</sup> veuve Pradier, sur la commune d'Annesse-et-Beaulieu, entre la route départementale n° 9 et la route de Saint-Astier. Ce fragment incandescent a incliné vers le sol les branches de l'arbre qu'il avait carbonisées, ainsi que le tronc, dans lequel, mercredi, un de nos amis a trouvé des pierres encore brûlantes. Le bolide, sur son passage, avait mis le feu aux bruyères environnantes, et l'on a eu quelque peine à l'éteindre. »

#### NIORT.

Un homme des environs de Niort, pour se suicider, n'a rien trouvé de mieux que de se glisser dans le four de sa maison, dont le pain venait d'être retiré.

Ce n'est qu'après de longues recherches qu'on a fini par le trouver. Dès son entrée dans le four, il avait été immédiatement asphyxié.

— Nous lisons dans un journal de Niort :

« Un incendie, dont la cause est restée inconnue, a détruit, mardi soir, une grange et une maison situées au village de la Névoire, commune de Saint-Hilaire-la-Palud.

» Le feu a éclaté dans la grange sur les huit heures du soir et a promptement gagné la maison. La pompe de Saint-Hilaire-la-Palud a été conduite de suite à la Névoire, et des secours sont arrivés de tous les côtés; mais les flammes avaient atteint les toitures, dont le lattis était en roseaux. On a dû se borner à faire la part au feu et à préserver une grande maison qui était très-menacée.

» Tout a été brûlé, on n'a pas même pu sauver de meubles. Heureusement que la maison et le mobilier étaient assurés.

» L'incendie a duré jusqu'à onze heures du soir.

» Comme nous l'avons dit, on ignore la cause du feu; toutefois, on a remarqué dans la soirée, près de la maison, un homme et une femme étrangers au pays qui rôdaient et qu'on n'a plus revus ensuite.

» Nous dirons à ce sujet que les campagnes sont infestées de vagabonds et de bohémiens dont la mine suspecte et les paroles sont loin d'être rassurantes. La mendicité est supprimée dans le département, et cependant jamais on n'a vu autant de mendiants circuler et répandre dans les fermes d'aussi vives alarmes. »

#### NANTES.

Nous avons annoncé que l'inauguration du tombeau du général Lamoricière aurait lieu le 29 de ce mois. Voici quelques indications sur ce magnifique mausolée, qui se trouve dans la cathédrale de Nantes et qui fera pendant au superbe tombeau de François II.

Le mausolée élevé au général Lamoricière, qui est du style Renaissance le plus pur, se compose d'une immense pierre tumulaire montée sur trois marches, un socle et un soubassement, le tout en marbre. Sur la pierre, le général est représenté couché, recouvert du drap mortuaire; cette statue couchée est en marbre blanc; elle est grande une fois et demie comme nature. Aux quatre angles du tombeau sont quatre grandes statues assises, en bronze. Ce sont la Foi, la Charité, le Courage militaire et la Méditation.

Au-dessous de la tête du général, un lion est sculpté dans le bas-relief; à ses pieds, une inscription latine; de chaque côté, en bas-relief, des attributs et des scènes de la vie du général Lamoricière.

Le tombeau est surmonté d'une sorte de dôme en marbre entouré d'une frise décorée d'ornements. Le dôme est supporté par huit pilastres de marbre blanc et huit colonnes en marbre noir, partant du socle du tombeau.

Le magnifique tombeau a été commencé en 1872; l'exécution en a été confiée à MM. Boille pour l'architecture et Paul Dubois pour la sculpture.

La dépense dépasse 450,000 francs.

#### BANQUE DE FRANCE.

De faux billets de banque ont fait de nouveau leur apparition sur le marché de Paris.

La Banque recommande un procédé sûr et facile pour l'examen des billets, pour les personnes qui en reçoivent par liasses. On choisit dans les billets, du côté où on les compte ordinairement, une figure, un ornement, un ensemble de lettres; dès que l'on s'est bien pénétré de l'aspect de ce détail, on s'y reporte avec attention au fur et à mesure que les billets passent sous les doigts. Au bout de très-peu de temps, la déféction frappe machinalement le regard, et appelle l'attention sur le billet altéré, qu'on soumet ensuite à un examen plus attentif.

Aux trois planètes actuellement visibles vient se joindre Vénus en qualité d'étoile du matin. On la voit briller le matin à l'ouest du soleil, dont elle s'écarte de plus en plus en devenant chaque jour plus éclatante. Son maximum aura lieu à la fin du mois.

C'est le 14 que se produira la plus grande approche de la lune et de Vénus, et le lendemain 15 la lune sera nouvelle à trois heures du matin.

#### LE LIS ET LA VIGNE.

On a l'habitude de répéter qu'il faut compter trois mois ou quatre-vingt-dix jours, à dater de la floraison du lis jusqu'à l'époque des vendanges. Trois mois ne suffisent pas; il faut une période de cent jours, paraît-il, pour être dans le vrai en ce qui concerne les vignes en plein air. De cette donnée, on peut déduire le pronostic suivant :

Toutes les fois que dans une localité le lis blanc fleurira après la deuxième quinzaine de juillet, les raisins ne pourront plus arriver à maturité avant l'apparition du froid.

A défaut d'autres renseignements, tels que l'altitude, l'exposition d'un terrain, etc., cette plante pourrait servir de guide aux personnes qui seraient tentées de faire une plantation de vigne dans un sol où l'on aurait des doutes pour la maturité des raisins.

#### NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

Quel sera le temps qu'il fera en novembre et en décembre? Telle est la question que l'on se pose aujourd'hui avec anxiété. M. Mathieu de la Drôme s'est chargé de répondre et nous nous empressons de communiquer sa réponse à nos lecteurs.

**Novembre.** — Froid rigoureux à la pleine lune ayant commencé le 30 octobre et finissant le 7 novembre. — Neige dans les départements de l'Est, du Nord et du Nord-Ouest. — Vent fort en France, violent sur l'Océan et à l'extrémité occidentale de la Méditerranée. Bourrasque sur la mer du Nord et la mer d'Irlande. — Naufrages à redouter sur les côtes de la Manche et de l'Armorique. Para-

ges des îles d'Ouessant et de Seins dangereux. — Vent violent, pluie ou neige, au dernier quartier de la lune, qui commencera le 7 et finira le 14. Sinistres maritimes à redouter au large de l'Océan. Côtes de l'Océan très-agitées. Sinistres maritimes à redouter sur les côtes de la Méditerranée. — Période ayant le même caractère que la précédente à la nouvelle lune, qui commencera le 14 et finira le 20. Vent violent sur l'Océan et la Méditerranée le 16, le 19 et le 20. Neige en France; abondante dans la région Nord, au Nord-Est, en Alsace-Lorraine et en Suisse. — Froid. — Vent du 28 au 30. Froid rigoureux. Glace dans les pays montagneux. — Mois excessivement venteux et alternativement humide et froid. Transitions promptes. Moins redoutable pour la marine. Hygiène très-rigoureuse à observer. État sanitaire peu satisfaisant.

**Décembre.** — Froid rigoureux du 1<sup>er</sup> au 6. Glace dans les départements du Nord, de l'Est et du Centre. Verglas dans les départements de l'Ouest et riverains de l'Océan et de la Manche. — Vent fort vers le 3 et le 6 sur l'Océan et la Méditerranée. Côtes du Morbihan et du Finistère très-agitées. — Vent et pluie ou neige au dernier quartier de la lune, qui commencera le 6 et finira le 13. Temps plus particulièrement mauvais vers le 8, notamment en Provence et en Languedoc. Méditerranée houleuse, Océan très-houleux sur les côtes de l'Armorique et au golfe de Gascogne. Pluies générales et persistantes à la nouvelle lune, qui commencera le 13 et finira le 20. Neige dans l'Est et en Suisse. — Vent violent sur l'Océan, la Méditerranée et les mers secondaires intérieures, pendant le cours de cette période. Perturbation générale sur toute l'étendue du continent européen. Sinistres maritimes à redouter plus particulièrement à l'Ouest du bassin Méditerranéen et sur les côtes du Portugal et du littoral nord-ouest espagnol. Bourrasques au large de l'Océan. Relâches maritimes dans tous les ports non fermés par les glaces. — Température après au premier quartier de la lune, qui commencera le 20 et finira le 28. Vent le 20 et le 23 sur l'Océan et la Méditerranée. Vent violent du nord-ouest vers le 24 sur le golfe de Lion. — Pluie et neige dans l'Est et l'Ouest le 22 et le 25. — Beau temps du 28 au 31 dans la région méridionale de la France et de l'Europe. — Pluies dans la zone de l'Est, le 28. Pluie dans l'Ouest les 28 et 29. Brouillards sur la Manche, la mer d'Irlande et la mer du Nord. — Mois excessivement variable, alternativement glacial, pluvieux et venteux. Hygiène à observer. État sanitaire peu satisfaisant dans les contrées du nord de l'Europe, notamment en Angleterre.

#### Publications de mariage.

François-Antoine Kapp, tapissier (veuf), de Saumur, et Marie Hervé, sans profession, d'Angers.

Pierre Foucher, négociant, de Saumur, et Marie-Adélaïde Jahan, sans profession, de l'Ille-Bouchard.

Jean-François-Victor Guinet, cavalier de manège, de Saumur, et Marie-Louise Coisneau, couturière, des Rosiers.

René-Victor Barbin, ferblantier, et Eudoxie-Berthe-Alexandrine Bourdais, domestique, tous deux de Saumur.

Emile-Joseph Taupin, chapeletier, et Alphonsine-Victorine Pinet, chapeletière, tous deux de Saumur.

Auguste-Louis Joly, voyageur de commerce, et Léontine-Louise Moreau, modiste, tous deux de Saumur.

#### Faits divers.

La baronne de C... vient d'avoir la douleur de perdre son mari; les yeux baignés de larmes, elle écoute à peine les paroles de consolation que lui prodigue M. de P...

— Tout est fini pour moi, s'écrie-t-elle avec désespoir; ma résolution est prise, je renonce à tout jamais aux vanités de ce monde pour m'enfermer dans un couvent.

— Dans un couvent? Y pensez-vous, madame? Riche et belle comme vous l'êtes; à trente ans!

— Vingt-neuf, reprend vivement la baronne.

#### LES CANAUX AGRICOLES.

La commission supérieure instituée par M. le ministre des travaux publics pour étu-

dier toutes les questions relatives à l'aménagement et à l'utilisation des eaux, a préparé avant les vacances un très-important projet de loi, qui sera soumis aux Chambres dans le courant de la prochaine session.

Ce projet trace une réglementation définitive en matière de canaux agricoles et détermine la nature du concours que l'État doit fournir à ces entreprises.

Disons tout de suite que, grâce à cette loi nouvelle, les canaux agricoles se trouveront placés sur le même rang que les autres grands travaux publics : chemins de fer, canaux de navigation, approfondissement des rivières, ports, etc.; et c'est justice.

En effet, quel est le rôle des canaux agricoles? fertiliser les terres incultes, tripler la valeur des plaines, prévenir les inondations, revivifier les régions vinicoles ruinées par le phylloxera, alimenter les villes en eau potable et les assainir. Voilà plus de service qu'il n'en faudrait pour utiliser les faveurs que la loi propose aux canaux agricoles.

Ces faveurs ne sont d'ailleurs que le droit commun, c'est-à-dire la garantie d'intérêt et de remboursement des capitaux, telle que l'ont obtenue les compagnies de chemins de fer pour l'exécution de leur nouveau réseau.

Par le même moyen on arrivera promptement à couvrir d'un réseau de canaux agricoles toutes les parties du territoire où l'eau fait défaut.

C'est, il est vrai, une œuvre considérable; mais il ne faut pas oublier qu'il existe déjà une Compagnie puissante qui jouera un rôle important dans ces grands travaux.

C'est la *Compagnie nationale des Canaux agricoles*, déjà concessionnaire des canaux du Verdon, de Saint-Martory et du Lagon, tous trois entièrement terminés, et dont les plans exposés en 1878 au Champ-de-Mars ont été l'objet de plusieurs récompenses.

Nous aurons à reparler de cette question qui mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux progrès économiques du pays.

Nous avons appris d'une façon certaine que beaucoup de personnes atteintes de rhumes, bronchites ou phthisies, ayant demandé dans certaines pharmacies des capsules de goudron, en leur a vendu des capsules ne sortant pas de notre laboratoire. Nous croyons devoir rappeler aux malades que toutes espèces de goudron sont loin d'avoir la même composition et que par conséquent leur effet ne saurait être le même.

Ne voulant pas assumer une responsabilité qui ne nous incombe pas, nous déclarons que nous ne pouvons garantir la qualité, et par suite l'efficacité, que des véritables capsules de goudron de Guyot qui portent sur l'étiquette du flacon notre signature imprimée en trois couleurs.

Guyot, pharmacien à Paris.

#### Théâtre de Saumur.

Direction de M. CHAVANNES.

LUNDI 13 octobre 1879.

Une seule représentation donnée avec le concours de

M<sup>me</sup> SBOLGI

Chanteuse contractuelle du Grand-Théâtre de Lyon.

#### LE TROUVÈRE

Grand opéra en 5 actes et 9 tableaux, traduction française de Pacini, musique de VERDI.

M<sup>me</sup> SBOLGI remplira le rôle d'*Azucena*.

**Distribution.** — Manrique, M. Gense; le comte de Luna, M. Rougé; don Fernand, M. Sureau; don Ruiz, M. Preys; un bohémien, M. Pascaud; Azucena, M<sup>me</sup> Sbolgi; Léonore, M<sup>me</sup> Naddi-Vallée; Inès, M<sup>me</sup> Preys.

Soldats, bohémiens et bohémiennes, pénitents, etc.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### COMPAGNIE NATIONALE

#### des Canaux agricoles.

MM. les obligataires sont informés que le coupon d'intérêt n° 4, de 7 fr. 50 brut, échéant le 1<sup>er</sup> novembre 1879, sera payé à raison de 7 fr. par obligation au porteur et de 7 fr. 275 par obligation nominative.

A PARIS, CHEZ M. HENRI DE LAMONTA, BANQUIER, 59, RUE TAUBOUT; DANS LES DÉPARTEMENTS, CHEZ LES BANQUIERS CORRESPONDANTS.

NOTA. — Ces obligations sont dotées de subventions de l'État, de la ville d'Aix et du département des Bouches-du-Rhône, cotées officiellement aux Bourses de Paris, Lyon et Bruxelles; elles coûtent 280 fr. environ, rapportant 15 fr. par an, payables par moitié les 1<sup>er</sup> novembre et 1<sup>er</sup> mars de chaque année, et sont remboursables à 300 fr. en 12 ans. — On obtient ces obligations en s'adressant à tous les Banquiers et Agents de change.



Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix.

Je profite de l'occasion d'un messenger de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvu à présent au renouvellement du sang, je vous prierai de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messenger, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévoué,

Dame BERNARD, accoucheuse,  
à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Cheyroux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C. (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.	8 h. 10 —	10 h. 30 matin.	10 h. 30 matin.	10 h. 54 matin.	10 h. 54 matin.
8 h. 10 —	10 h. 30 —	4 h. 50 soir.	4 h. 50 soir.	9 h. 45 soir.	9 h. 45 soir.
1 h. 25 soir.	4 h. 55 —				
4 h. 55 —	7 h. 40 —				

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 40 matin.	10 h. 45 —	8 h. 52 matin.	5 h. 14 soir.	6 h. 25 soir.	6 h. 25 soir.
10 h. 45 —	12 h. 15 soir.	3 h. 35 —	10 h. 22 —	11 h. 15 —	11 h. 15 —
6 h. 45 —					

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 OCTOBRE 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	88 25			Crédit Foncier colonial ..	490			Canal de Suez .....	797 50		
3 % amortissable ..	85 35			Crédit Foncier, act. 500 f. .	1060			Crédit Mobilier esp. ....			
4 1/2 % .....	118 50		50	Obligations foncières 1877 .	383		50	Société autrichienne. ....	575		50
5 % .....	118 20		07	Soc. gén. de Crédit industriel et commercial ..	720		5	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor. .	513		35	Crédit Mobilier ..	725		30	Orléans .....	387 50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	530			Crédit foncier d'Autriche ..	745		25	Paris-Lyon-Méditerranée. .	385		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514		3	Est .....	738	75	3 75	Est .....	383 50		
— 1865, 4 % .....	529			Paris-Lyon-Méditerranée ..	1160		2 50	Nord .....	390 25		
— 1869, 3 % .....	410			Midi .....	870			Ouest .....	383 50		
— 1871, 3 % .....	403		1	Nord .....	1465			Midi .....	383		
— 1875, 4 % .....	529			Orléans .....	1160		8 75	Paris (Grande Ceinture). .	380		
— 1876, 4 % .....	529		1	Ouest .....	770			Paris-Bourbonnais .....	384		
Banque de France .....	3400		10	Compagnie parisienne du Gaz.	1307 50		50	Canal de Suez .....	565		
Comptoir d'escompte. .	875		10	C. gén. Transatlantique ..	660		10				
Crédit agricole .....											

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	8 h. 45 —	3 heures 30 minutes du matin, direct-unite.	8 h. 31 —
(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.	1 — 56 —	9 — 40 —	9 — 40 —
8 — 25 —	1 — 32 —	12 — 40 —	12 — 40 —
10 — 15 —	7 — 15 —	4 — 44 —	4 — 44 —
10 — 37 —	10 — 37 —	10 — 28 —	10 — 28 —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

#### VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de cessation de commerce.

Le dimanche 19 octobre 1879, à midi, à l'usine de Deniau, commune d'Épieds, canton de Montreuil-Bellay, il sera procédé à la vente de divers objets mobiliers, appartenant à M. Gautier-Marchel.

On vendra notamment :

Outils de forgeron, établi, deux charrettes, équipages, charrue, paille, foin, bois de chauffage, planches, voliges, deux bois de lit, commode, buffet et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

#### VENTE

DE CHEVAUX RÉFORMÉS  
Provenant de l'École de cavalerie.

Le samedi 18 octobre 1879, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, sur la place du Chardonnet, à Saumur, à la vente aux enchères de quatorze chevaux réformés, provenant de l'École de cavalerie, savoir :

#### CHEVAUX DE MANÈGE.

- 1° Mon-Ami-Pierrôt, pur sang;
- 2° Superbe, id.
- 3° Alghem, cheval de Tarbes;
- 4° Akettoun, id.

#### CHEVAUX DE CARRIÈRE.

- 1° Prime-Rose, pur sang;
- 2° Marthe, id.
- 3° Albon,
- 4° Dante,
- 5° Brème,
- 6° Bravoure,
- 7° Saxon,
- 8° Bayard,
- 9° Eva,
- 10° Cimbre.

Prix payables comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Lc Receveur des Domaines,  
(538) L. PALUSTRE.

#### A LOUER

PRÉSENTMENT,  
Ou pour la Saint-Jean prochaine,  
PORTION DE MAISON  
S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

Etude de M<sup>e</sup> DUFOUR, huissier à Saumur.

#### MAISON

Rue Cendrière, n° 15.

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.  
S'adresser audit M<sup>e</sup> DUFOUR.

#### A LOUER

PRÉSENTMENT,

#### UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4.  
Précédemment occupée par M<sup>e</sup> Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, à M<sup>e</sup> Le RAY, rue du Marché-Noir, 12.

#### A LOUER

PRÉSENTMENT,

#### APPARTEMENT COMPLET

Au premier étage,  
AVEC CAVE ET GRENIER  
Rue d'Orléans, 73.

S'adresser dans ladite maison.

#### A LOUER

#### GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'inondation,  
Rue de l'Hôtel-Dieu, n° 4.  
S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

#### A VENDRE

BON CHIEN COURANT, âgé de cinq ans, bien dressé.  
S'adresser à M. BICHON-BEAUFILS, à Parnay.

#### A VENDRE

Grand assortiment DE BEAUX PLANTS DE PEUPLIERS  
Suisses et d'Italie.

CHEVELUS DE VIGNES ROUGES de Bourgneil, PINOT BLANC, Griffes D'ASPERGES d'Argenteuil, etc., etc.  
S'adresser à M. MARCHEAU, pépiniériste à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire). (503)

M<sup>e</sup> GUIBERT, notaire à Oiron, demande un principal clerc.

### MAISON ABEL PILON

Paris — Rue de Fleurus, 33 — Paris

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur  
LIBRAIRE-ÉDITEUR

## CINQ FRANCS PAR MOIS

EXTRAIT DU CATALOGUE	EXTRAIT DU CATALOGUE
Dictionnaire de P. Larousse avec SUPPLÉMENT qui vient de paraître. 16 volumes brochés.	600
Dictionnaire de Littré et Supplément. Édition Hachette. 5 volumes brochés.	412
Dictionnaire d'Histoire naturelle, par d'Ormeny. Nouvelle édition. 28 volumes de texte et 3 volumes contenant 340 planches soigneusement coloriées à la main.	480
Dictionnaire de Chimie pure et appliquée de Wurtz. 5 volumes. Ouvrage terminé.	90
Histoire de France et de la Révolution, par MICHELET. Nouvelle édition accompagnée de 200 gravures hors texte. 28 volumes.	196
Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies. 106 cartes in-f° coloriées, gravées sur cuivre, accompagnées d'un texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. 2 volumes richement reliés.	125
Grand Atlas universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio reliées en un volume.	90
Le Règne végétal. 9 volumes texte et 8 volumes atlas, contenant 3.000 dessins finement coloriés. Prix, monté sur onglet.	800

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

## INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préserve. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre. 30 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et, à Paris, chez J. FERRE, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.

M<sup>e</sup> MAURICEAU, huissier-audencier à Saumur, demande un petit clerc.

#### NOUVEAUTÉS

M. GABORIT demande un apprenti.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

99, BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
**ENCRE NOUVELLE**  
MATHIEU-PLESSY



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

**ENCRE NOUVELLE Double Violet**  
A COPIER.  
Adoptée par toutes les grandes Administrations.  
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

### ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE. (394)

### FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

## FANT

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA. — Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.